

OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUIVIE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE
VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ



HEURTEY PETROCHEM

INITIÉE PAR



PRÉSENTÉE PAR



COMMUNIQUE CONJOINT DE MISE A DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION CONJOINTE ET DES DOCUMENTS « AUTRES INFORMATIONS » RELATIFS AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES D'AXENS ET DE HEURTEY PETROCHEM

PRIX DE L'OFFRE

30 euros par action Heurtey Petrochem

DUREE DE L'OFFRE

10 jours de négociation



Le présent communiqué est établi et diffusé conjointement par Axens et Heurtey Petrochem en application des dispositions des articles 231-27, 1°, 2° et 3° et 231-28, 1 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »).

AVIS IMPORTANT

A l'issue de l'offre publique de retrait, la procédure de retrait obligatoire prévue à l'article L. 433-4 II du code monétaire et financier sera mise en œuvre et les actions Heurtey Petrochem qui n'auront pas été apportées à l'offre publique de retrait seront transférées, le jour de négociation suivant la clôture de l'offre, à Axens, moyennant une indemnisation de 30 euros par action, nette de tous frais.

En application de l'article L. 621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a, en application de sa décision de conformité du 10 juillet 2018, apposé le visa n°18-299 en date du 10 juillet 2018 sur la note d'information établie conjointement par Axens et Heurtey Petrochem relative à l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire initiée par Axens sur les actions Heurtey Petrochem non encore détenues par Axens (l'« Offre »).

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les documents « autres informations » relatifs aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Axens et de Heurtey Petrochem ont été déposés auprès de l'AMF le 10 juillet 2018 et mis à la disposition du public le 11 juillet 2018.

La note d'information conjointe visée par l'AMF ainsi que les documents « autres informations » relatifs aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Axens et de Heurtey Petrochem sont disponibles sur les sites internet d'Axens (www.axens.net), d'Heurtey Petrochem (www.heurtey.com) et de l'AMF (www.amf-france.org) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

Axens SA

89, boulevard Franklin Roosevelt
92500, Rueil-Malmaison
France

Heurtey Petrochem SA

89, boulevard Franklin Roosevelt
92500, Rueil-Malmaison
France

Invest Securities

73, boulevard Haussmann
75008 Paris
France

RELATION AVEC LES INVESTISSEURS

Heurtey Petrochem SA

89, boulevard Franklin Roosevelt
92500 Rueil-Malmaison - France
Jean Sentenac - Président
Jacques Moulin - Chief Executive Officer
Gregory Matouskoff - Group CFO - +33 (0) 1 47 14 80 73
invest@heurtey.com

Avertissement

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. Axens et Heurtey Petrochem déclinent toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.